

Rapport de mission d'audit

École d'Ingénieurs Généralistes – La Rochelle
EIGSI

Composition de l'équipe d'audit

Xavier KLEBER (membre de la CTI, rapporteur principal)
Xavier FOUGER (expert auprès de la CTI et co-rapporteur)
Laurent DONATO (expert international de la CTI)
Quentin TUFFERY (expert élève-ingénieur de la CTI)

Dossier présenté en séance plénière du 16 Janvier 2024

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : École d'ingénieurs généralistes – La Rochelle
Acronyme : EIGSI
Établissement d'enseignement supérieur privé [labellisé EESPIG
(établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général) par le
ministère chargé de l'enseignement supérieur.
Académie : Poitiers
Siège de l'école : La Rochelle
Autres sites : Casablanca, Maroc
Réseau, groupe :

Campagne d'accréditation de la CTI : 2023-2024
Demande d'accréditation hors campagne périodique

I. Périmètre de la mission d'audit

Demande d'accréditation de l'école pour délivrer un titre d'ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie
Hors Périodique (HP)	Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels sur le site de La Rochelle sur le site de Casablanca	Formation initiale sous statut d'étudiant
Hors Périodique (HP)	Ingénieur diplômé de l'École d'ingénieurs en génie des systèmes industriels sur le site de La Rochelle	Formation initiale sous statut d'apprenti
L'école propose un cycle préparatoire		

Attribution du Label Eur-Ace® : demandé

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI : [www.cti-commission.fr / espace accréditations](http://www.cti-commission.fr / espace%20accr%C3%A9ditations)

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école :

L'École d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels (EIGSI) a été créée en 1990 à La Rochelle sous forme d'une association de loi 1901. Elle est la résurgence de l'École d'Électricité et de Mécanique Industrielles fondée en 1901 et fermée en 1985. En 2016 elle obtient la qualification d'Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG). La désignation actuelle, École d'Ingénieur Généralistes – La Rochelle est officialisée en 2017.

En 2006, l'école ouvre un site de formation à Casablanca au Maroc. Sous statut de SARL, cette extension est détenue à 100% par l'école et obtient l'accréditation de la CTI en 2017 (durée de 5 ans). L'école propose le même diplôme d'ingénieur sur deux sites, un localisé à La Rochelle et un autre situé à Casablanca au Maroc. L'école a une autonomie financière complète et le conseil d'administration approuve les budgets annuels.

Formation

L'école compte 1615 apprenants inscrits sur 5 ans de formation. Elle forme des ingénieurs généralistes en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site de La Rochelle et Casablanca et en formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) uniquement sur le site de La Rochelle. En 2022, l'école a diplômé 265 étudiants en FISE sur les sites de La Rochelle et Casablanca et 67 apprentis en FISA sur le site de La Rochelle. Depuis 2020, l'école dispose de son propre CFA (OFA EIGSI). L'école dispose également d'une offre d'ingénieur d'affaires Master of Science (MSc) en management industriel localisée également à La Rochelle.

La moitié des apprenants en cycle ingénieur est issue de la classe préparatoire intégrée, le reste venant majoritairement des formations CPGE et DUT.

Le taux d'encadrement est actuellement de 24 à La Rochelle et de 21 à Casablanca. L'objectif de 20 devrait être atteint d'ici 2 ans à La Rochelle et d'ici un an à Casablanca.

Le taux d'insertion est de 86% à 6 mois avec un pourcentage de CDI à 18 mois aux alentours de 93 %. Le salaire d'embauche, d'une valeur médiane de 38k€, dépasse la moyenne nationale de l'enquête ISF, qu'il s'agisse d'apprenants FISE ou FISA.

Une faible part des diplômés poursuivent par des études de doctorat ou une formation complémentaire (<2% en thèse et 7-15% en poursuite d'étude).

Moyens mis en œuvre

L'école dispose d'une complète autonomie de recrutement de ses personnels. La gestion est centralisée pour les deux campus. L'école dispose de 59 enseignants et enseignants-chercheurs (44 à La Rochelle et 15 à Casablanca). Le reste des ressources humaines est constitué de personnels administratifs (35%) et techniques (10%). Sur le site de La Rochelle, l'école est locataire à titre gracieux d'une surface de locaux de 12 000 m² appartenant au Conseil Départemental de la Charente-Maritime dont 6238 m² dédiés aux espaces pédagogiques. Sur le site de Casablanca, l'école est propriétaire des locaux dont la surface totale est de 3460 m² dont 1482 m² pour l'espace pédagogique.

Les surfaces pédagogiques par apprenant sont de 4.87 m² à La Rochelle et de 4.62 m² à Casablanca. Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur. Les locaux sont modernes et les équipements pédagogiques sont en accords avec les objectifs de formation.

Les ressources financières de l'école proviennent de deux origines. Les produits d'exploitation (alternance, frais de scolarité...) et de subventions (état, conseil départementale, TA). Les droits de scolarité, constants sur les deux dernières années, sont de 7800€ à La Rochelle et 56 000 MAD, soit 5180€ à Casablanca. Le coût par apprenant est estimé à 9521€ à La Rochelle et 6326€ à Casablanca.

Évolution de l'institution

L'école prévoit la construction de deux bâtiments supplémentaires sur le campus actuel de La Rochelle (cafétéria/espace associatif et espace pédagogique) pour une surface supplémentaire de 4500 m².

Sur le site de Casablanca, l'école accueillera un nouveau Bachelor marocain les prochains mois.

III. Suivi des recommandations précédentes de la CTI

Recommandations précédentes	Avis de l'équipe d'audit
Avis/Décision n° 2021/06-01 pour l'école (à reprendre de l'Avis/Décision)	Réalisée
Assurer la représentation des étudiants et des personnels avec voix délibérative au sein du conseil d'administration de l'école	En cours de réalisation
Mettre en œuvre un plan de recrutement pour faire baisser le taux d'encadrement actuel qui reste élevé en veillant à ce qu'il reste équivalent sur les deux sites	En cours de réalisation
Mettre en conformité avec R&O le règlement des études en rendant obligatoire 14 semaines de stage minimum en entreprise	Réalisé
Mettre la mobilité internationale sortante dans le cadre du cursus d'ingénieur (hors césure) en conformité avec R&O à savoir au minimum un semestre pour la formation sous statut d'étudiant et 3 mois réalisés en entreprise pour la formation sous statut d'apprenti	Réalisé
Compléter de façon exhaustive le syllabus, comportant toutes les fiches d'enseignements et de projets avec les informations pour les sites concernés ainsi que les fiches décrivant les stages	Réalisé
Structurer les activités de recherche et se doter d'un conseil scientifique	Réalisé
Réaliser une exposition à la recherche systématique pour les apprenants	En cours de réalisation
Surveiller et analyser les taux d'échec d'une manière systématique	Réalisé
Mettre à jour le manuel qualité	Réalisé
Compléter la fiche RNCP sous son nouveau format sur le site de France compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétence déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.	Réalisée

Conclusion

Suite à l'audit de 2021, l'école a suivi la majorité des recommandations. Le règlement des études et le syllabus sont complets et intègrent dorénavant les différents critères définis dans le R&O (mobilité internationale, stage en entreprise). La démarche qualité a été revue et améliorée tout comme le suivi des échecs des apprenants. L'école s'est également dotée d'un conseil de recherche et une dynamique positive autour des activités de recherche a été ressentie par l'équipe d'audit.

Le conseil d'administration de l'école vient de valider la présence d'un représentant des enseignants et d'un représentant des apprenants à l'assemblée générale de l'école. Cette première AG sous cette nouvelle formule devrait avoir lieu début 2024. Cette démarche reste toutefois à finaliser avec leur présence au Conseil d'Administration. Il serait également opportun d'ajouter un membre représentant les personnels administratifs et techniques.

L'école a mis en place un plan de recrutement afin d'améliorer le taux d'encadrement. Le taux est encore élevé (1 pour 24 sur La Rochelle et 1 pour 21 pour Casablanca), mais devrait baisser à la suite d'une campagne de recrutement. La cible de 20 devrait être atteinte d'ici 2024. L'effort doit toutefois être poursuivi afin de respecter cette valeur cible maximale.

L'équipe d'audit a remarqué les efforts importants consentis par l'école afin de suivre les recommandations de 2021. Une dynamique positive a été observée, dynamique portée par la direction de l'école qui parvient à fédérer autour d'elle.

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

L'École d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels (EIGSI) a été créée en 1990 à La Rochelle sous forme d'une association de loi 1901. Elle est la résurgence de l'École d'Électricité et de Mécanique Industrielles fondée en 1901 et fermée en 1985 pour des raisons économiques. En 2004, elle met en place avec le ministère un contrat pluriannuel avec le MESR et obtient en 2016 la qualification d'Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général (EESPIG). La désignation actuelle, École d'Ingénieur Généralistes – La Rochelle est officialisée en 2017. En 2006, l'école ouvre un site de formation à Casablanca au Maroc. Sous statut de SARL, cette extension est détenue à 100% par l'école et obtient l'accréditation de la CTI en 2017 (durée de 5 ans). L'école a une autonomie financière complète de par ses statuts juridiques et le conseil d'administration approuve les budgets annuels.

L'école a adopté en février 2023 une politique d'orientation stratégique à la hauteur de ces ambitions. Autour des cinq valeurs fondamentales affichées de l'école, cette politique a pour ambition de déployer une stratégie structurée autour de dix axes regroupés sous cinq orientations directrices. La stratégie affichée est ambitieuse et l'école compte se donner les moyens pour la suivre.

Les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux semblent bien abordés par l'école. L'école a ainsi mis en place un plan 'environnemental et sobriété énergétique' visant à évaluer l'impact environnemental de ses activités et de ses structures et à identifier des leviers d'actions. De nombreux autres plans d'actions sont également mis en place afin de sensibiliser personnel et apprenants à ces enjeux actuels (projets associatifs, charte numérique, projets recherche etc.). Le volet social est traité de manière efficace par l'école. Diversité, handicap, mixité, VSS et QVCT font parties des priorités de l'école en termes de politique RH et la volonté de les prendre en compte est bien affichée. A noter, un taux de féminisation à 22% pour la catégorie enseignants et enseignants-chercheurs en 2020 qui a fortement progressé ces dernières années (34% à La Rochelle et 47% à Casablanca).

L'école est une des quatre structures d'enseignement supérieur sur le site de La Rochelle (Université de La Rochelle LRU, Excelia et CESI). De nombreux partenariats ont été établis entre ces quatre entités et notamment avec l'Université de La Rochelle. L'école signera ainsi en janvier 2024 un accord cadre quinquennal permettant de favoriser le développement de collaborations EIGSI/LRU (recherche, formation, vie étudiante). L'école fait également partie du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SLESRI) animé par la communauté d'agglomération de La Rochelle dont fait également partie LRU.

A Casablanca, l'école a noué des partenariats avec l'École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique (ENSEM) et l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers (ENSAM) rattachées à l'Université Hassan II. Il existe une vraie politique de site identifiée tant à La Rochelle que sur le site de Casablanca.

La politique de communication de l'école est bien structurée tant au niveau interne qu'externe. L'école est également active sur les différents médias et les informations essentielles sont présentes. Des points d'amélioration pourraient être apportés en interne notamment pour renforcer la robustesse de la diffusion de l'information.

Les deux instances décisionnaires sont le conseil d'administration (CA) et l'Assemblée Générale (AG) de l'école. Elles sont composées de trois collèges : sept membres fondateurs (conseil départemental, communauté d'agglomération, conseil régional et alumni), trois membres institutionnels (chambre de commerce, chambre syndicale, mouvement des entreprises) et trois à six membres adhérents (monde socioprofessionnel). À la suite des recommandations de la CTI, un projet a été présenté en CA afin d'intégrer un représentant des apprenants et des enseignants à l'AG. Ce projet a été validé en octobre 2023 et dorénavant, ces deux représentants vont pouvoir siéger aux Assemblées Générales. Il s'agit ici d'une première étape et il serait opportun que soit portée, à l'ordre du jour des prochaines réunions des instances, la modification nécessaire des statuts pour incorporer ces représentants au niveau du conseil d'administration de l'école. Il est également souhaitable que des représentants des personnels administratifs et techniques siègent à ce conseil.

Une Instance Représentative du Personnel (IRP) permet le dialogue social avec la direction (comité social économique et délégués syndicaux) à La Rochelle. À Casablanca, les délégués du personnel constituent l'IRP.

L'école dispose également d'un conseil de la Formation et d'un conseil de la Recherche sur le site de La Rochelle. A Casablanca, un conseil d'établissement joue un rôle consultatif.

La gouvernance des deux campus est assurée par une équipe de direction animée par un directeur général. Elle est composée des directeurs des différentes entités (études, recherche, relations entreprises, DAF et RH, numérique et communication) et se réunit fréquemment.

L'école offre trois formations : une formation initiale sous statut étudiant (FISE) d'ingénieur généraliste sur les sites de La Rochelle et Casablanca, une formation initiale sous statut apprenti (FISA) d'ingénieur généraliste exclusivement sur le site de La Rochelle et une offre d'ingénieur d'affaires par formation Master of Science MSc en management industriel également à La Rochelle.

A La Rochelle, la recherche est effectuée sur 3 plateformes de recherche (L3E, LERPA et LM2I), axée autour de deux thématiques de recherche que sont la Mobilité et l'Énergie. Ces 3 'laboratoires' sont localisés sur le site de La Rochelle. A minima, 34% du temps de travail des 18 enseignants-chercheurs est consacré à leurs activités de recherche. Une unité de recherche de l'école est dorénavant inscrite au RNSR (Répertoire National des Structures de Recherche) sous le numéro 202324404F.

L'EIGSI est également membre actif de cinq pôles de compétitivité, de quatre clusters d'entreprises et participe à deux GDR. L'école a noué de nombreux partenariats avec différents laboratoires (INRIA, LIENSs etc.) lui permettant de mener des activités de recherche conjointes. L'EIGSI n'a pas d'école doctorale et les étudiants en doctorat (cinq sur La Rochelle et cinq sur Casablanca) sont affiliés à des écoles doctorales partenaires.

Pour Casablanca, l'école a signé une convention Recherche avec la fondation FRDISI (Fondation de Recherche, de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie) dont l'EIGSI est membre fondateur. Cette fondation intègre également l'Université Hassan II de Casablanca et deux de ses écoles associées ENSEM (École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique) et ENSAM (École Nationale Supérieure des Arts et Métiers).

L'école dispose d'une complète autonomie en termes de recrutement de ses personnels. La gestion est centralisée pour les deux campus. Le pilotage des ressources humaines, le suivi de carrière, et le dialogue social font parties des axes prioritaires de l'école.

L'école dispose de 59 enseignants et enseignants-chercheurs (44 sur La Rochelle et 15 à Casablanca) dont 18 peuvent être considérés comme enseignants-chercheurs (11 sur La Rochelle

et 7 à Casablanca). Cela correspond à 55% du personnel de l'école. Le reste est constitué de personnels administratifs (35%) et techniques (10%).

Sur le site de La Rochelle, l'école est locataire à titre gracieux d'une surface de locaux de 12 000 m² appartenant au Conseil Départemental de la Charente-Maritime dont 6238 m² dédiés aux espaces pédagogiques. Les locaux sont complets et bien équipés et les apprenants peuvent également disposer d'installations sur le campus de l'université de La Rochelle.

L'école prévoit également la construction de deux bâtiments supplémentaires sur le campus actuel (cafétéria/espace associatif et espace pédagogique) pour une surface supplémentaire de 4500 m². Sur le site de Casablanca, l'école est propriétaire des locaux dont la surface totale est de 3460 m² dont 1482 m² pour l'espace pédagogique.

Les surfaces pédagogiques par apprenant sont 4.87 m² sur le site de La Rochelle et 4.62 m² pour Casablanca. Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap moteur.

Un point de vigilance toutefois sur le site de Casablanca qui accueillera l'arrivée d'apprenants issus d'un nouveau Bachelor en 2024. Il conviendra de vérifier que l'accueil des élèves ingénieurs n'en soit pas trop affecté.

L'école est dotée d'un Schéma Directeur des Systèmes d'Information commun aux deux campus afin de planifier et subvenir aux besoins des différents services.

Le Système d'Information est basé sur une solution commerciale (ERP Aurion). L'école dispose également de nombreuses licences de logiciels dédiés à la pédagogie et à la recherche.

Chaque apprenant signe une charte sur l'usage du numérique à son arrivée.

Les ressources financières de l'école proviennent de deux origines. Les produits d'exploitation (alternance, frais de scolarité...) et de subventions (état, conseil départemental, TA).

La recherche (même applicative pour le compte d'entreprises) n'est pas envisagée actuellement par l'école comme une source de financement.

Les résultats financiers sont positifs avec un maintien des droits de scolarité constant sur les deux dernières années (7800€ à La Rochelle et 56 000 MAD, soit 5180€ à Casablanca).

Le coût par apprenant est de 9521€ à La Rochelle et 6326€ à Casablanca.

Il est à noter que depuis 2020, l'école dispose de son propre CFA (OFA EIGSI).

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts :

- Une taille d'école bien adaptée aux échanges (même en l'absence de formalisation) avec des valeurs humaines prépondérantes et des équipes enseignantes, administratives et de direction très à l'écoute des apprenants ;
- Une politique de recherche qui monte en puissance notamment à La Rochelle avec des progrès observables depuis deux ans dans la dynamique des activités de recherche ;
- Un ancrage dans le tissu local de bonne qualité et diversifié en particulier au niveau de la Rochelle ;
- Une bonne coopération avec l'écosystème académique de Casablanca.

Points faibles :

- Des mécaniques de communication internes parfois encore perfectibles surtout à La Rochelle ;
- Une démarche d'intégration du corps enseignants et apprenants dans le CA entamée mais qui reste à compléter et qui gagnerait à inclure les personnels administratifs et techniques.

Risques :

- Surveillance de la qualité de l'accueil matériel sur le site de Casablanca avec l'arrivée d'un Bachelor.

Opportunités :

- Poursuivre le développement des partenariats de recherche notamment avec l'Université de La Rochelle.

Management de l'école : Pilotage, fonctionnement et système qualité -

La stratégie est revue tous les cinq ans et mise à jour chaque année. Les cinq orientations stratégiques (2022-2027) sont déclinées et concrètement mises en œuvre selon dix axes. Les axes sont à leur tour déclinés en activités au sein des différentes entités, par cascade. Un papillon (flyer) intitulé « Plan stratégique 2022-2027 », à l'usage du personnel et des apprenants, résume le tout. L'état d'avancement du déploiement de la stratégie et des axes est présenté régulièrement au personnel, en août, ainsi qu'en fin d'année.

Le management est défini selon sept domaines dont l'un est la cartographie des processus qui contient notamment les ressources, les finances, le développement des partenariats. Un autre des sept domaines est la « Gestion des évolutions » qui met en œuvre l'amélioration continue : elle est associée étroitement à chaque activité.

La qualité est intégrée à toutes les activités, notamment celles de direction. Il n'y a pas d'équipe qualité dédiée : la qualité est l'affaire de tous. La plupart des pilotes de processus sont membres de la direction. Les apprenants et les entreprises sont clairement définis comme les bénéficiaires des processus de réalisation. Des enquêtes semestrielles sont menées auprès des apprenants pour tous les modules : il s'agit de sonder leur perception de la qualité de l'enseignement. D'autres canaux formalisés existent pour sonder la qualité de l'enseignement, par exemple des rencontres avec les représentants des apprenants ou divers autres organes, notamment la CVEC. En cas de problème identifié avec un enseignant, une discussion avec la direction a systématiquement lieu, par exemple pour l'aider à revoir son approche pédagogique. Le constat concernant la qualité fait à La Rochelle est aussi valable pour Casablanca.

Durant l'audit, les apprenants confirment que la boucle d'amélioration concernant l'enseignement est pleinement opérationnelle avec des corrections efficaces et rapides.

A la Rochelle, il existe une équipe SST (Santé Sécurité au Travail), pilotée par le responsable technique, avec des répondants dans plusieurs entités, notamment dans les ateliers. A Casablanca, deux personnes sont formées aux premiers secours. Des affiches très visibles et très claires, installées dans les ateliers, rappellent les règles de sécurité (La Rochelle et Casablanca). Les EPI (Équipement de Protection Individuelle) sont disponibles (pas pertinent pour Casablanca).

La gestion documentaire suit la logique des processus, c'est-à-dire que chaque pilote est responsable des documents associés à son processus. Quelques informations subsistent sous format papier, tels que les contrats avec les apprenants et les factures fournisseurs. La plupart de l'information est cependant dématérialisée. Toute l'information destinée au personnel et aux apprenants est partagée dans l'Intranet via plusieurs espaces avec les droits d'accès et d'édition ad hoc.

Chaque entité de l'EIGSI est organisée, notamment via des processus décrits, pour assurer une continuité de ses activités, même en cas d'absence inopinée et de longue durée de son responsable ou de l'un de ses membres. La redondance pour assurer la continuité des activités fonctionne aussi entre La Rochelle et Casablanca. Les contacts administratifs entre Casablanca et La Rochelle sont quotidiens et parfaitement rôlés.

Le personnel suit des formations notamment pour assurer le succès de la transition numérique.

Les indicateurs de performances sont analysés durant la revue de direction annuelle. Les différentes entités ont aussi des indicateurs spécifiques et les éventuelles difficultés pour les atteindre sont discutées au cas par cas avec la direction.

Des projets d'amélioration sont lancés régulièrement. En 2022, celui visant à dématérialiser le processus d'inscription a été lancé et a atteint ses objectifs. Un autre projet, BAM pour Base d'Apprentissage des Mathématiques, a été lancé récemment pour palier la baisse du niveau en

mathématique post COVID. L'objectif est de faire baisser le taux d'échec (principalement de la 1^{ère} à la 2^e année) de 25% à 15%.

Les apprenants sont partie prenante de plusieurs projets de dématérialisation via la participation de certains d'entre eux au conseil des correspondants numériques qui jouent le rôle de relais auprès de leurs camarades.

En termes de démarche qualité externe, les anciens diplômés (La Rochelle et Casablanca) confirment que leurs avis et critiques sont entendus et traités, via des instances en place et qui fonctionnent. Si les avis et critiques sont justifiés, des améliorations concrètes en découlent. Il y a un audit Hcéres à La Rochelle et un audit du ministère de l'Enseignement Supérieur à Casablanca. Les recommandations CTI sont suivies : par exemple, le manuel qualité a été remis à jour et la stratégie de recherche clarifiée.

Analyse synthétique - Management de l'école : Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts :

- Intégration complète de la qualité dans les activités.
- Système d'évaluation de l'enseignement pleinement opérationnel

Points faibles :

- Pas d'observations

Risques :

- Plusieurs projets d'évolutions issus des recommandations de l'Hcéres (La Rochelle), du ministère de l'Enseignement Supérieur (Casablanca) et de la CTI à coordonner du point de vue des ressources.

Opportunités :

- Explorer des scénarios alternatifs pour concilier le financement de l'école et le développement de la recherche.

Ancrages et partenariats

Les ancrages sont réalisés à plusieurs niveaux : local, régional, national avec des partenaires académiques, institutionnels et socio-économiques. Les grands groupes nationaux sont Airbus Atlantic, Alten, Ausy, Bouygues Énergies & Services, Enedis, Marine Nationale, Vinci Énergies. Les PME locales sont Bee engineering, Groupe Atlantic, Hepta.aero, Port Atlantique La Rochelle, Pierre Guérin et Innov'IA.

En 11 ans, 68 projets bâtiment et 30 projets mobilité ont été réalisés avec 11 communes. L'EIGSI porte l'incubateur apprenant du territoire rochelais qui l'ancre dans l'écosystème local d'innovation. L'EIGSI Casablanca développe un incubateur en collaboration avec la FRDISI (Fondation de Recherche de Développement et d'Innovation en Sciences et Ingénierie).

Les employeurs régionaux (La Rochelle et Casablanca) apprécient le profil généraliste des diplômés de l'EIGSI, leurs compétences techniques complétées par des compétences humaines : la fidélité à leurs employeurs est mise en exergue. Les diplômés de l'EIGSI se retrouvent à des postes de cadres à plusieurs niveaux : leur agilité technique est reconnue et appréciée. Les profils de l'EIGSI sont perçus par les employeurs comme complémentaires et nécessaires par rapport à ceux des grandes écoles notamment.

Les anciens diplômés (La Rochelle et Casablanca) confirment que les compétences techniques sont en adéquation avec les attentes industrielles. Les soft skills enseignées sont jugées excellentes et différenciatrices par rapport à d'autres écoles.

Alstom, Airbus Atlantic, Enedis, Vinci Énergies sont membres du conseil d'administration de l'EIGSI. Le Président du GIMAS (Groupement des Industries Marocaines de l'Aéronautique et de l'Espace) et des chefs d'entreprises telles que COSUMAR et Lina Holding sont membres du conseil d'établissement de Casablanca.

Airbus Atlantic, Alstom, Groupe Atlantic, NXP, Valeo participent à l'orientation et l'ingénierie de formation via le conseil de la formation.

Le tutorat des stages et des apprentis, la participation des entreprises aux jurys de fin d'études, l'intervention des experts au sein des formations permettent d'être en prise directe avec les problématiques des entreprises. Plusieurs formations (dominantes) axent leurs cas d'étude sur des problématiques des entreprises. Enfin L'EIGSI participe aux pôles de compétitivité et à divers réseaux d'entreprises.

Il y a chaque année près de 350 contrats d'alternance signés avec les entreprises.

Conventions cadres signées en 2022 avec Airbus Atlantic, Alten, Bouygues Energies & Services France, et, au niveau local, Groupe Atlantic, Innovia et Port Atlantique La Rochelle. Multiplication des rencontres avec les entreprises (cinq à six par an) pour exposer leurs priorités de développement et pour tisser des liens entre apprenants et employeurs potentiels.

Il y a une collaboration avec les laboratoires industriels et l'EIGSI possède une plateforme dédiée à la recherche relative aux batteries. Un travail de fond pour restructurer la recherche depuis le précédent audit CTI a été entrepris. La stratégie de recherche est désormais clairement définie. Le conseil de la recherche s'est réuni en septembre 2023. Les ressources humaines en matière de recherche étaient insuffisantes jusque récemment, mais une correction est en cours avec notamment l'engagement de trois enseignants-chercheurs. A Casablanca, il y a 58 enseignants dont 15 permanents comprenant sept enseignants-chercheurs. Enfin il y a eu trois soutenances de thèse en 2023.

Les projets de recherche se réalisent avec la région, avec d'autres laboratoires nationaux et avec l'industrie.

Au niveau national, la plateforme dédiée à la recherche relative aux batteries est inscrite dans le Consortium national COMUTES² (Consortium pour la Mutualisation de Tests Electriques sur

Systèmes de Stockage) rassemblant la DGA, EDF, Hutchinson, VALEO et SIEMENS. Cette plateforme est aussi utilisée par l'EIGSI Casablanca. Si d'autres infrastructures sont nécessaires, une convention existe avec l'université de Casablanca.

L'infrastructure informatique propre de l'EIGSI est suffisante pour la recherche en informatique tant à La Rochelle qu'à Casablanca.

Lors de l'audit, les partenaires académiques marocains (Conférence des Grandes Écoles, École des Hautes Études Économiques Commerciales et d'Ingénierie, École Nationale Supérieure des Arts et Métiers de l'Université Hassan II Casablanca, École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique, Université de Meknès, École Nationale Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement) soulignent la qualité des collaborations avec l'EIGSI Casablanca, notamment en matière d'énergie renouvelable et transport de l'énergie. Une collaboration concernant la maintenance prédictive des éoliennes est mise en exergue : cette collaboration donne lieu à une thèse en cours. Une partie des collaborations implique aussi l'EIGSI La Rochelle et sa plateforme dédiée aux batteries.

La recherche se fait exclusivement via des thèses. Une recherche en collaboration directe avec des partenaires industriels est souhaitée par les enseignants-chercheurs qui comptent cependant sur leur direction pour la développer. Idéalement, la première étape serait une collaboration avec les industries locales (La Rochelle et Casablanca).

En matière d'innovation, il existe PEPITE (Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat), ECA (Entrepreneuriat Campus Aquitaine).

L'EIGSI porte un incubateur qui a accueilli plus de 180 projets depuis sa création. Sur les 150 entreprises issues de cet incubateur créées depuis 1999, 90 existent encore. Il y a eu récemment la création de Ferrocampus, un écosystème de l'excellence ferroviaire.

L'EIGSI est aussi membre des Réseaux Régionaux de la Recherche R3 TESNA et MOBILITÉ.

L'ancrage local à La Rochelle est confirmé par l'ensemble des représentants locaux durant l'audit (conseil départemental, conseil régional, communauté d'agglomération, présidence de l'université de La Rochelle). Il y a une forte progression des diplômés EIGSI employés dans la région.

Le rapprochement avec l'université de La Rochelle fait sens, notamment par le biais d'une collaboration en recherche, qui est à exploiter en priorité. Les directions de l'université et de l'EIGSI mettent tout en œuvre pour favoriser ce rapprochement. Les freins passés, liés à un contexte différent, se sont fortement atténués. Les enseignants-chercheurs confirment que la collaboration avec l'université de La Rochelle s'intensifie.

Par ailleurs, les sites de La Rochelle et Casablanca sont membres de l'association « Elles bougent » qui promeut les métiers scientifiques auprès des femmes.

La stratégie de développement de la recherche a été clarifiée en réponse à l'audit précédent : elle est désormais en place. Elle vise, de manière très cohérente, à intensifier les collaborations académiques pour obtenir une meilleure visibilité à ce niveau. L'intensification de la recherche en collaboration avec l'industrie s'en trouvera nettement facilitée dans son deuxième temps de développement.

Cette dernière aurait aussi des retombées utiles pour les industries locales en leur permettant au minimum de conserver leur avantage compétitif. L'EIGSI pourrait se profiler comme le bureau de recherche des très petites entreprises ou des startups.

L'engagement de nouvelles ressources pour renforcer la recherche et le développement de la plateforme dédiée aux batteries attestent de la mise en œuvre de la stratégie.

Analyse synthétique - Ouvertures et partenariats

Points forts :

- Ancrage local fort. Profil des diplômés parfaitement adapté.

Points faibles :

- Recherche appliquée en relation directe avec l'industrie encore embryonnaire. Cependant, approche cohérente avec la stratégie de développement de la recherche visant à assoir, en premier lieu, une réputation au niveau académique.

Risques :

- Beaucoup de diplômés de Casablanca s'expatrient.

Opportunités :

- Établir un partenariat stratégique de recherche focalisé sur quelques industries locales.

Formation d'ingénieur

Formation Ingénieur Généraliste

En formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur les sites de La Rochelle et Casablanca

En formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) sur le site de La Rochelle

L'école forme des ingénieurs généralistes en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) sur le site de La Rochelle et Casablanca et en formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) uniquement sur le site de La Rochelle.

Les diplômés occupent des fonctions allant de la recherche à l'exploitation et la commercialisation de produits.

Le projet de formation s'appuie sur des structures de dialogue avec le monde socio-économique telles que le conseil de formation (conseil de perfectionnement), le parrainage ou encore l'échange avec les maîtres d'apprentissage.

La formation s'effectue en 10 semestres sous la forme d'un cycle préparatoire intégré de deux ans et un cycle ingénieur de trois ans. 11 dominantes peuvent être choisies en fin de S6 et différencient les parcours des apprenants durant le cursus (trois à Casablanca et huit à La Rochelle). Bien que la formation reste généraliste, ces dominantes permettent aux apprenants de se spécialiser dans une thématique.

Les semestres cinq et six sont effectués à La Rochelle ou à Casablanca pour l'ensemble des apprenants. En fonction de la dominante choisie (trois sur Casablanca et huit sur La Rochelle), les semestres huit et neuf peuvent être effectués sur l'un des deux campus. Pour aider les apprenants dans leur choix, des modules pédagogiques de développement de projet professionnel et personnel sont mis en place à des dates charnières. Le semestre sept est, quant à lui, réservé à la mobilité internationale.

L'enseignement est décliné en une formation scientifique cohérente appuyée par une formation en sciences humaines, économiques et sociales (31% en FISE et 25.6% en FISA en face à face).

Le nombre d'heures de face à face est de 1702h en FISE et 1526h en FISA. Ces valeurs sont légèrement en dessous des critères R&O classiques mais peuvent se justifier par une pédagogie par projets forte, comme prévue par le R&O.

La formation respecte le processus de Bologne avec un découpage en UE et en ECUE pour des semestres à 30 crédits ECTS. Le syllabus est complet, chaque ECUE étant parfaitement détaillé avec les compétences visées affichées. Il est uniquement proposé en français.

Le règlement des études est commun à la FISE et à la FISA avec toutefois un code couleur permettant de décliner les spécificités propres à chaque voie. Il reprend les compétences du R&O CTI. Il aurait été plus judicieux de reprendre celle de la matrice ou de la fiche RNCP.

Pour être diplômé, chaque apprenant doit valider une activité périscolaire. Un total de 100 points doit être obtenu avant la fin du cursus afin de pouvoir être diplômé. Ces activités ne sont toutefois pas inscrites dans le supplément au diplôme.

Des aménagements de scolarité sont proposés pour des apprenants en situation de handicap, les SHN, les AHN (artistes) ainsi que pour les apprenants engagés.

Les apprenants sous statut apprentis ont une alternance entreprise/école assez équilibrée avec 61 semaines à l'école et 77 semaines en entreprise par période en moyenne de 4 semaines. En cas de difficultés notamment dans les matières scientifiques, des adaptations de parcours peuvent être réalisées.

Pour les apprenants de nationalité française, un niveau minimal de 600 (700 visé) est demandé pour le certificat Voltaire. Pour les apprenants d'une autre nationalité, un niveau entre C1 et B2 est exigé (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues CECRL).

Pour la langue anglaise, le niveau exigé pour tous est à minima B2 (visé C1).

L'ensemble des conditions est inscrit dans le Règlement des études.

La mobilité internationale est obligatoire. Elle est de 20 semaines pour les FISE et de 12 semaines pour les FISA et est réalisée majoritairement dans le cadre de partenariats académiques. Pour les FISA, cinq semaines sont obligatoires sur le campus de Casablanca.

L'école propose également des bourses sur critères sociaux, pour certains apprenants.

La mobilité entrante provient d'apprenants venant principalement du Maroc, du Bénin, de Côte d'Ivoire et du Cameroun.

Les apprenants ont la possibilité d'effectuer une césure d'un an selon les lois en vigueur. L'école propose un tuteur pédagogique pour les accompagner et une convention est signée. Cette modalité est toutefois peu utilisée par les apprenants de l'école.

Durant les cinq années, les apprenants sont amenés à travailler sur des projets en lien avec la culture recherche et suivent également des journées thématiques recherche. Le stage de fin d'étude, qui peut être effectué dans un laboratoire de recherche, est également un moment privilégié pour les apprenants pour être exposé aux thématiques de recherche. Il conviendrait toutefois d'augmenter cette exposition via un module obligatoire durant le cursus.

L'école propose de nombreux rendez-vous aux apprenants pour se former et se sensibiliser aux responsabilités sociétale et environnementale. L'école met également en place de nouveaux modules obligatoires dès la rentrée 2023 comme le module 'Développement durable et nouvelles techniques de l'ingénieur' (18h) ou la certification Numérique et Responsable (9h). L'ensemble des thématiques est bien présent lors du suivi des cursus.

L'école propose des actions de sensibilisation à l'innovation et à l'entrepreneuriat notamment via des projets type Hackathons. Un projet Innovation&Entrepreneuriat, effectué par équipes, est également inscrit dans la maquette.

Les apprenants qui le souhaitent peuvent également candidater au Statut National d'Étudiant Entrepreneur (SNEE) ou obtenir le Diplôme Étudiant Entrepreneur (D2E). En 2022/2023, 13 apprenants ont obtenu ce statut (neuf SNEE et quatre D2E).

Il est à noter également que l'école est membre du réseau PEPITE ECA.

Les compétences de l'ingénieur issu de l'école sont déclinées en trois blocs de compétences associées à des sous compétences. Selon le parcours choisi par les apprenants, des blocs de compétences optionnels sont visés pour les apprenants. Ces sous-blocs sont inscrits dans la fiche RNCP de l'école.

La matrice croisée compétence/UE/ECUE est complète avec les compétences visées pour chaque ECUE. Ces compétences ne sont toutefois pas évaluées si ce n'est dans le cadre des projets, des stages, des TP et des engagements associatifs.

Dans le syllabus, ces compétences sont bien affichées. Il n'y a toutefois pas de portfolio à enrichir lors de la formation pour évaluer ces compétences.

Les notions de compétences semblent également bien assimilées par les corps des enseignants et des apprenants.

L'école dispose de 59 enseignants et enseignants-chercheurs (44 sur La Rochelle et 15 sur Casablanca) dont 18 peuvent être considérés comme enseignants-chercheurs (11 sur La Rochelle et 7 sur Casablanca). Cela correspond à 55% du personnel de l'école. Le reste est constitué de personnels administratifs (35%) et techniques (10%).

Pour un effectif de 1018 apprenants à La Rochelle, le taux d'encadrement est de 23,1 alors qu'il est de 22.2 à Casablanca pour un effectif de 334. Ces taux sont encore élevés mais l'école l'explique par une augmentation significative du nombre d'apprenants ces dernières années. Un

plan prévisionnel annoncé projette l'atteinte de la valeur cible de 20 dans les trois prochaines années à La Rochelle et dès 2024 à Casablanca via des recrutements ad-hoc.

L'effectif d'enseignants vacataires est de 287 (244 sur La Rochelle et 43 sur Casablanca) avec, environ les deux tiers constitués de vacataires issus du monde socio-économiques pour La Rochelle et un tiers pour Casablanca.

En nombre d'heures totales, 32,2% des enseignements sont réalisées par des enseignants permanents de l'école sur les deux campus. De même, 46,6% sont réalisés par des vacataires issus du monde socio-économique à La Rochelle et 22,37% sur Casablanca. L'objectif de 25% est en cours d'atteinte au Maroc.

23,1 % des enseignements scientifique et technique du cycle ingénieur sont réalisés par des enseignants-chercheurs à La Rochelle et pour 62,4% à Casablanca. Un plan de recrutement est en cours pour augmenter ce chiffre à La Rochelle afin d'être en conformité avec le R&O.

L'école met en place des pédagogies par projets multidisciplinaires ou l'apprenant est au cœur de la problématique.

En FISE, l'enseignement est réalisé classiquement via des cours, TD, TP et Projets. Sur les cinq ans, la répartition du temps de travail est la suivante : 16% de cours magistraux, 42% en Travaux Dirigés, 11% en travaux Pratiques, 22% en projets et 9% en TP/TD mélangés.

Le volume de projets augmente le long du cursus, les apprenants étant de plus en plus impliqués et autonomes dans la gestion de projets.

L'autoapprentissage est également au cœur de la formation. L'école met ainsi à disposition de nombreuses plateformes numériques pour les apprenants.

Pour les apprentis en FISA, les enseignements sont dispensés essentiellement en groupes de TD, permettant plus d'interaction avec les équipes pédagogiques avec un suivi plus adapté.

Pour les étudiants en FISE en cycle d'ingénieur, deux stages obligatoires et un facultatif sont proposés dans le cursus. Le stage en 3^{ème} année (obligatoire si non fait en deuxième année) est d'une durée entre six et huit semaines, le stage en 4^{ème} année est d'une durée entre 12 et 16 semaines, enfin le stage de fin d'études, en 5^{ème} année, est entre 24 et 26 semaines.

La culture entreprise est également présente via des partenaires industriels actifs lors de projets spécifiques (projets entreprises, hackathon). Enfin, un nombre significatif de vacataires issus du monde socioprofessionnel alimente la formation à l'entreprise (43% en moyenne sur les deux campus).

Pour les apprentis en FISA, le nombre de semaines en entreprises est de 77 semaines pour 61 semaines à l'école. Le nombre de crédits ECTS dédiés aux périodes en entreprise est de 41% en accord avec l'exigence R&O entre 33 et 50%.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts :

- Une formation sur deux sites bien adaptée aux besoins locaux et permettant la diversité ;
- Des compétences 'softs skills' développées appréciées par les employeurs et par les apprenants ;
- Un usage raisonné de l'enseignement de la pédagogie par projet ;
- Des équipes enseignantes très à l'écoute des apprenants dans un environnement très 'familial'.

Points faibles :

- Un taux d'encadrement en amélioration notable mais avec des efforts encore à fournir en lien avec un plan de croissance crédible ;

- Un pourcentage d'enseignements scientifiques et techniques réalisés par des enseignants-chercheurs un peu faible sur le site de La Rochelle ;
- Une exposition à la Recherche en progrès mais qui pourrait être renforcée par exemple via un module spécifique ;
- Des activités extracurriculaires à formaliser et à inscrire au supplément au diplôme.

Risques :

- Une formation sur le site de Casablanca encore trop peu connue du tissu industriel local risquant de démotiver les candidatures régionales.

Opportunités :

- La formation sur le site de Casablanca comme point d'entrée d'apprenants issus des régions subsahariennes.

Recrutement des élèves-ingénieurs

Les voies d'admission se répartissent :

- pour le cycle en cinq ans, entre le concours AVENIR Bac ou le concours interne EIGSI Casablanca, en première année, puis au travers des concours AVENIR +, AVENIR PREPA et/ou sur dossier dans les années ultérieures ;
- pour le cycle en 3 ans en apprentissage, en année 3, par un concours propre à l'école.

Les modalités d'accès sont clairement définies sur les pages web spécifiques aux deux sites.

Les effectifs globaux de recrutement ont été stables sur les trois dernières années, s'établissant autour de 430 (+/- 15) entrants dont une moitié globalement constante (213 +/- 5) d'admis dans le cycle de cinq ans. Ces chiffres reflètent une érosion du flux entrant à La Rochelle, compensée par la part du site de Casablanca. En croissance constante depuis 5 ans, cette dernière atteint un flux entrant de 204 à la dernière rentrée. Cette évolution répond à un besoin bien exprimé par les employeurs de 15000 ingénieurs/ans dans le pays. La capacité technique d'accueil sur le site est de 582 personnes. Un nouveau Bachelor marocain y étant annoncé pour la rentrée 2024 et aucune extension de site n'étant prévue, le pilotage capacitaire de son occupation justifiera une vigilance particulière.

Sur les cinq dernières années, le taux de féminisation des entrants fluctue entre 13 et 21% dans le cycle en 5 ans et entre 16 et 24% en FISA. Le nombre de boursiers admis fluctue durant les 5 dernières années entre 125 et 302. 50% des apprenants subsahariens du site de Casablanca bénéficient d'une bourse du gouvernement gabonais.

L'école n'ayant de maîtrise de ces derniers paramètres qu'au travers de la qualité de son marketing, elle conduit un programme de promotion actif. Elle se dote, outre les moyens habituels de publicité (internet, forums, portes ouvertes, ...), d'outils originaux tels que :

- des missions régulières dans des lycées partenaires en Afrique subsaharienne ;
- l'opération ESSAI offrant deux jours d'immersion dans l'école pour permettre aux lycéens en cours de choix d'orientation de découvrir, à La Rochelle comme à Casablanca, diverses facettes de la vie et des études à l'EIGSI. Particulièrement bien pensé, ce programme a été cité par plusieurs apprenants comme ayant joué un rôle décisif dans leur choix. Le dispositif est complété en 2024 par la possibilité de s'entraîner au concours EIGSI et apparaît pertinent dans une perspective d'attractivité pour les jeunes filles.

Les entrants au niveau du bac bénéficient de tests et de remédiation, incluant des ateliers en petits groupes et l'accès aux plateformes JAI20ENMATH et JAI20ENPHYSIQUE. Compte tenu de la focalisation disciplinaire du diplôme, des compléments spécifiques en génie mécanique sont dispensés aux apprenants provenant de classes préparatoires n'ayant pas abordé ce domaine.

A La Rochelle, l'école consacre 120 à 150K€/an à compléter les bourses sur critère sociaux par des dispositifs propres tels que des bourses d'études couvrant une partie des frais d'études (76 bénéficiaires en 22/23), des bourses au mérite pour les apprenants en année 5 poursuivant un parcours bi-diplômant (36 bénéficiaires en 22/23) et des bourses de mobilité internationale au semestre 7 (6 bénéficiaires en 22/23).

A Casablanca, un budget de 30 à 50 K€/an réduit les droits de scolarité de 35 apprenants en 22/23 et abonde les bourses de l'état gabonais de 59 apprenants en 22/23.

L'école a étendu ses sources de recrutement depuis le dernier audit. Au Cameroun, un accord avec la nouvelle CPGE Prépas Internationales, de Yaoundé a produit 10 entrants en 2023. En

Côte d'Ivoire, l'ouverture par le ministère de l'Enseignement technique associé à l'EIGSI et quatre autres écoles françaises d'une nouvelle Prépa TSI en 23/24 doit fournir ses premiers candidats en 2025 et vise une capacité de 200 élèves préparés par an dans 5 ans. Sur la période 2023/28 l'école vise à faire passer ses effectifs (FISE + FISA) pour le diplôme considéré, de 1477 à 1804 (+22%), de manière linéaire, en poursuivant la diversification entamée de ses admissions : l'objectif étant de passer à des promotions de 120 en FISA. Un plan immobilier crédibilise cette évolution à La Rochelle.

L'accueil de parcours supplémentaires (Bachelor à Casablanca, Bachelor et MSc à La Rochelle) viendra s'ajouter à la croissance des effectifs accueillis. Un plan immobilier crédibilise cette évolution à La Rochelle, mais l'évolution de la charge de l'équipement de Casablanca mérite une attention particulière si elle doit fournir un confort équivalent à celui de La Rochelle.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts :

- Un marketing du recrutement original.

Points faibles :

- Pas d'observations.

Risques :

- La surcharge du site de Casablanca n'est pas à écarter à l'horizon de 5 ans.

Opportunités :

- Le potentiel de recrutement en Afrique.

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Sur chaque campus est organisé un temps d'intégration des nouveaux apprenants, organisé par l'école (sur une semaine dédiée) et les BDE respectifs (par différents événements sur quatre semaines). Un guide de vie sur le campus est transmis à cette occasion. Un « buddy program » est opérationnel pour les apprenants internationaux entrants. En revanche, les personnes de contact concernant le handicap ne sont pas clairement identifiées. Concernant le suivi des nouveaux apprenants, un « bilan à 100 jours » est organisé individuellement pour faire le point sur leur intégration et les possibles difficultés qu'ils rencontrent.

La vie étudiante de l'EIGSI est riche et soutenue par l'établissement. Les élèves sont associés à la répartition des dépenses du fonds CVEC. Une enveloppe annuelle, dont la répartition est fixée par l'établissement. Des locaux sont mis à disposition, néanmoins les clubs et associations commencent à s'y sentir à l'étroit. L'extension du campus de La Rochelle permettra certainement de pallier le problème sur ce site. La politique de prévention et de lutte contre les VSS reste également à construire sur les deux campus, et l'établissement doit y mettre les moyens associés. Une charte des associations a existé, mais elle n'a plus été reconduite depuis la période COVID. La création récente d'un service d'accompagnement de la vie étudiante permettra de relancer ces bonnes pratiques.

L'engagement étudiant est un critère de diplomation. Il n'est actuellement pas traduit en ECTS sur le supplément au diplôme. Le lien entre ces engagements et les compétences ingénieur est à travailler. Le processus d'inscription d'une nouvelle activité éligible gagnerait à être formalisé.

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts :

- Une vie étudiante et associative riche et soutenue par l'établissement ;
- Une équipe de direction très à l'écoute ;
- L'engagement étudiant est reconnu et encouragé ;
- Un accompagnement solide des apprenants boursiers et internationaux ;
- Un projet d'extension du site de La Rochelle qui permettra d'augmenter la surface dédiée aux clubs et associations.

Points faibles :

- Des activités extracurriculaires qui gagneraient à être plus formalisées et inscrites dans le supplément au diplôme ;
- Des espaces associatifs qui atteignent leurs limites physiques ;
- Les contacts des référents handicap ne sont pas clairement indiqués dans les documents d'accueil ;
- Une communication entre les élèves et la direction efficace mais fragile faute de formalisation, notamment à La Rochelle.

Risques :

- Pas d'observations

Opportunités :

- Un plan d'actions concernant la prévention émanant du BDE de La Rochelle, dont le déploiement est à soutenir humainement et financièrement
- Des liens entre les BDE des deux sites qui se renforcent par la création d'un pôle commun.

Insertion professionnelle des diplômés

Au travers de ses « dominantes » (conception mécanique & industrialisation, mécatronique, énergie & environnement options habitat durable et mobilité durable, performance industrielle, BTP, management de la supply chain et transport international, architecture réseaux & SI, numérique responsable, IA et Big Data, Ingénierie & santé), l'école propose des parcours qui donnent au diplôme des colorations typiques de domaines professionnels en tension. Le caractère spécifique de ses diplômés est nettement ressenti et attesté dans les témoignages des partenaires régionaux, employeurs et alumni rencontrés comme centré sur la polyvalence, l'adaptabilité et l'humilité.

L'école dispose d'un « carrer center » qui fournit un coaching à la demande dans les thématiques de recherche d'emploi, de stage et d'alternance.

Un conventionnement formel lie l'école à 14 employeurs partenaires (entreprises et services publics, essentiellement de grandes structures) qui interviennent sur plusieurs facettes de la vie professionnelle, y compris sur les sujets d'expertise liés aux changements dans les pratiques.

Les pages web des alumni permettent la prise de contact avec près de 4700 diplômés dans le monde. Avec les alumni, le Bureau des Élèves promeut annuellement un forum de rencontre avec les diplômés, la « journée ultra-violet ».

Le dernier forum annuel Stage-Emploi a réuni une cinquantaine d'employeurs à La Rochelle.

La construction du projet professionnel individuel est graduelle, marquée par des jalons formels. En année 1 du cycle ingénieur, le département « Humanités & Connaissance des Organisations » anime un module « Connaissance de Soi » et une journée « Soft Skills » par semestre. Les apprenants sont ensuite encadrés dans la formulation explicite de leur projet personnel (« Career Opportunities Review »), au cours d'un premier séminaire en deuxième année pour éclairer les choix de dominantes (« TRAJECTOIRE »), enfin en début de dernière année, au cours d'un séminaire de bilan de parcours (« REPERE ») réunissant toute la promotion.

L'école s'appuie sur les enquêtes de la conférence des Grandes Écoles pour le suivi de l'insertion de ses diplômés.

Les taux de réponse à l'enquête 2023 ressortent à 65,4% et 48,1% pour les diplômés N-1 et N-2, respectivement, en baisse par rapport à l'enquête précédente, concomitamment à la hausse significative du nombre de diplômés. Les effectifs apprenants étant passés de 257 à 332 à entre 2021 et 2023, l'école a renforcé son 'career center' dont les effectifs sont passés de deux à trois personnes en 2023. Elle attend un meilleur suivi de ce renforcement.

La campagne d'enquête 2023 établit le taux net d'emploi à 93,5% (moyenne nationale : 93,1%) pour les diplômés FISE et à 95,2% (moyenne nationale : 94,4%) pour les diplômés FISA. La médiane des salaires brut sans primes des diplômés FISE se monte à 38 000€, contre 37 601€ au niveau national et à 38 422€, contre 37 756€ au niveau national pour les diplômés en FISA. L'école se fixe pour objectif de maintenir ces écarts par rapport aux niveaux du pays.

La fiche RNCP a été mise à jour en 2023 et reflète la distribution sectorielle des emplois visés par le diplôme et les dominantes, soit pour le premier emploi, 31,0 %, 15,5 %, 10,3 % et 10,3 % dans les secteurs de la mobilité, du BTP, des TIC et de l'énergie, respectivement.

Une enquête supplémentaire se tenant au moment des soutenances a été mise en place en 2023.

La direction de l'école est représentée au CA de l'association des alumni, elle-même comptant deux membres au CA de l'école.

Le 'Career Center' maintient une liste de diffusion de diplômés qu'il sollicite pour des besoins de recherche de postes.

L'association des alumni se présente à la rentrée à toutes les promotions, leur propose une adhésion dès la première année et soutient financièrement des projets des associations d'élèves.

L'école facilite l'organisation des journées ultra-violet que se partagent l'association des alumni et le bureau des élèves.

L'école ne fait pas état d'instruments directs pour le suivi de l'emploi au-delà du début de la vie professionnelle.

Analyse synthétique - Emploi des ingénieurs diplômés

Points forts :

- Un soutien construit et soutenu dans la construction du projet professionnel.

Points faibles :

- Pas d'observation.

Risques :

- Pas d'observation.

Opportunités :

- Des instruments bien établis pour permettre la mise à jour des contenus d'enseignement.

Synthèse globale de l'évaluation

L'École d'Ingénieurs généralistes La Rochelle (EIGSI) délivre des diplômes d'ingénieur reconnus, de haut niveau scientifique et technique et répondants bien aux besoins industriels. L'école propose le même diplôme d'ingénieur sur deux sites à La Rochelle et à Casablanca au Maroc. Depuis le dernier audit, l'école a bien évolué notamment en intégrant une vraie stratégie de recherche et en développant de nombreux partenariats locaux sur ses deux sites. Elle dispose également d'une taille bien adaptée aux échanges avec des valeurs humaines prépondérantes et des équipes enseignantes, administratives et de direction très à l'écoute des apprenants.

Le site de Casablanca est un point d'entrée pour des apprenants issus des régions subsahariennes, ce qui est une grande force de l'école.

L'école doit toutefois encore progresser sur son taux d'encadrement qui, bien qu'en amélioration notable, est encore au-dessus de la cible du R&O. Cette progression devra se faire en lien avec un plan de croissance crédible.

Le pourcentage d'enseignement scientifique et technique réalisé par des enseignants-chercheurs devra également se conforter aux exigences du R&O.

L'école doit poursuivre l'intégration des corps enseignants et apprenants dans le Conseil d'Administration et inclure les personnels administratifs et techniques. Bien qu'entamée, cette démarche reste toutefois à finaliser.

Un point de vigilance à noter concernant la qualité d'accueil matériel sur le site de Casablanca avec l'arrivée d'un Bachelor. Une surcharge du site de Casablanca n'est pas à écarter à l'horizon de cinq ans.

Analyse synthétique globale

Pour l'école

Points forts :

- Une taille d'école bien adaptée aux échanges (même en l'absence de formalisation) avec des valeurs humaines prépondérantes et des équipes enseignantes, administratives et de direction très à l'écoute des apprenants ;
- Une politique de recherche qui monte en puissance notamment sur le site de La Rochelle avec des progrès observables depuis deux ans dans la dynamique des activités de recherche ;
- Un ancrage dans le tissu local de bonne qualité et diversifié en particulier au niveau de la Rochelle et une bonne coopération avec l'écosystème académique de Casablanca ;
- Intégration complète de la qualité dans les activités. Système d'évaluation de l'enseignement pleinement opérationnel ;
- Des compétences 'softs skills' développées appréciées par les employeurs et par les apprenants ;
- Un usage raisonné de l'enseignement de la pédagogie par projet ;
- Un marketing du recrutement original ;
- Une vie étudiante et associative riche et soutenue par l'établissement ;
- L'engagement étudiant est reconnu et encouragé ;
- Un accompagnement solide des apprenants boursiers et internationaux ;
- Un projet d'extension du site de La Rochelle qui permettra d'augmenter la surface dédiée

- aux clubs et associations ;
- Un soutien construit et soutenu dans l'élaboration du projet professionnel.

Points faibles :

- Des mécaniques de communication internes parfois encore perfectibles surtout à La Rochelle ;
- Une démarche d'intégration du corps enseignants et apprenants dans le CA entamé mais qui reste à compléter et qui gagnera à inclure les personnels administratifs et techniques ;
- Une recherche appliquée en relation directe avec l'industrie encore embryonnaire, cependant cohérente avec la stratégie de développement de la recherche visant à assoir, en premier lieu, une réputation au niveau académique ;
- Un taux d'encadrement en amélioration notable mais avec des efforts encore à fournir en lien avec un plan de croissance crédible ;
- Un pourcentage d'enseignements scientifiques et techniques réalisés par des enseignants-chercheurs un peu faible sur le site de La Rochelle ;
- Une exposition à la recherche en progrès mais qui pourrait être renforcée via par exemple un module spécifique ;
- Des activités extracurriculaires qui gagneraient à être plus formalisées et inscrites dans le supplément au diplôme ;
- Les contacts des référents handicap ne sont pas clairement indiqués dans les documents d'accueil.

Risques :

- Surveillance de la qualité d'accueil matériel sur le site de Casablanca avec l'arrivée des Bachelor. La surcharge du site de Casablanca n'est pas à écarter à l'horizon de cinq ans.
- Beaucoup de diplômés de Casablanca s'expatrient ;
- Une formation sur le site de Casablanca pas encore assez connue du tissu industriel local risquant de démotiver les candidatures régionales.

Opportunités :

- Poursuivre le développement des partenariats de recherche notamment avec l'Université de La Rochelle ;
- Explorer des scénarios alternatifs pour concilier financement de l'école et développement de la recherche tel qu'un partenariat focalisé sur quelques industries locales ;
- La formation sur le site de Casablanca comme point d'entrée d'élèves issus des régions subsahariennes avec un potentiel fort de recrutement ;
- Un plan d'actions concernant la prévention émanant du BDE de La Rochelle, dont le déploiement est à soutenir humainement et financièrement ;
- Des liens entre les BDE des deux sites qui se renforcent par la création d'un pôle commun ;
- Des instruments bien établis pour permettre la mise à jour des contenus d'enseignement.

Glossaire général

A

ATER – Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) – Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) – Biologie, chimie, physique et sciences de la terre
BDE – BDS – Bureau des élèves – Bureau des sports
BIATSS – Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
BTS – Brevet de technicien supérieur

C

CCI – Chambre de commerce et d'industrie
Cdefi – Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFA – Centre de formation d'apprentis
CGE - Conférence des grandes écoles
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CM – Cours magistral
CNESER – Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS – Centre national de la recherche scientifique
COMUE - Communauté d'universités et établissements
CPGE – Classes préparatoires aux grandes écoles
CPI – Cycle préparatoire intégré
C(P)OM – Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens
CR(N)OUS – Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires
CSP - catégorie socio-professionnelle
CVEC – Contribution vie étudiante et de campus
Cycle ingénieur – 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS – Développement durable et responsabilité sociétale
DGESIP – Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DUT – Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC – Enseignant chercheur
ECTS – European Credit Transfer System
ECUE – Eléments constitutifs d'unités d'enseignement
ED - École doctorale
EESPIG – Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EP(C)SCP – Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPU – École polytechnique universitaire
ESG – Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
ETI – Entreprise de taille intermédiaire
ETP – Équivalent temps plein
EUR-ACE® – label "European Accredited Engineer"

F

FC – Formation continue
FFP – Face à face pédagogique
FISA – Formation initiale sous statut d'apprenti
FISE – Formation initiale sous statut d'étudiant
FISEA – Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
FLE – Français langue étrangère

H

Hcéres – Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR – Habilitation à diriger des recherches

I

IATSS – Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
IDEX – Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français
IDPE - Ingénieur diplômé par l'État
IRT – Instituts de recherche technologique
I-SITE – Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

ITII – Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie

ITRF – Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation

IUT – Institut universitaire de technologie

L

LV – Langue vivante
L1/L2/L3 – Niveau licence 1, 2 ou 3

M

MCF – Maître de conférences
MESRI – Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MP2I (classe préparatoire) – Mathématiques, physique, ingénierie et informatique
MP (classe préparatoire) – Mathématiques et physique
MPSI (classe préparatoire) – Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur
M1/M2 – Niveau master 1 ou master 2

P

PACES – première année commune aux études de santé
ParcourSup – Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.
PAST – Professeur associé en service temporaire
PC (classe préparatoire) – Physique et chimie
PCSI (classe préparatoire) – Physique, chimie et sciences de l'ingénieur
PeiP – Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech
PEPITE – pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PIA – Programme d'Investissements d'avenir de l'État français
PME – Petites et moyennes entreprises
PU – Professeur des universités
PRAG – Professeur agrégé
PSI (classe préparatoire) – Physique et sciences de l'ingénieur
PT (classe préparatoire) – Physique et technologie
PTSI (classe préparatoire) – Physique, technologie et sciences de l'ingénieur

R

RH – Ressources humaines
R&O – Référentiel de la CTI : Références et orientations
RNCP – Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 – semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)
SATT – Société d'accélération du transfert de technologies
SHS – Sciences humaines et sociales
SHEJS – Sciences humaines, économiques juridiques et sociales
SYLLABUS – Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) – Technologie, et biologie
TC - Tronc commun
TD – Travaux dirigés
TOEIC – Test of English for International Communication
TOEFL – Test of English as a Foreign Language
TOS – Techniciens, ouvriers et de service
TP – Travaux pratiques
TPC (classe préparatoire) – Classe préparatoire, technologie, physique et chimie
TSI (classe préparatoire) – Technologie et sciences industrielles

U

UE – Unité(s) d'enseignement
UFR – Unité de formation et de recherche.
UMR – Unité mixte de recherche
UPR – Unité propre de recherche

V

VAE – Validation des acquis de l'expérience

Documents à ajouter en Annexe

EIGSI La Rochelle - Audit CTI 6-7/11/2023

	PARTICIPANTS AUX PANELS	DATE horaire	LIEU
	TAXI Masq Hôtel La Rochelle vers EIGSI	Lu 6 7h50	
T1 Présentation des éléments nouveaux/ dossier et réponses aux questions posées par les auditeurs Présentation du suivi des recommandations et échanges	Frédéric THIVET, directeur général EIGSI Nathalie FLOIRAY, directrice Administrative-Finances-Ressources Humaines EIGSI Christophe BAUJAUULT, directeur des études EIGSI Joël JACQUET, directeur de la recherche EIGSI Amandine DUFFOUX, directrice du numérique et des systèmes d'information EIGSI Marie-Catherine LEBLANC, directrice marketing et communication EIGSI	Lu 6 8:15 - 9:15	Géo Chavez
T2 Suivi qualité	Frédéric THIVET, directeur général EIGSI Nathalie FLOIRAY, directrice Administrative-Finances-Ressources Humaines EIGSI Christophe BAUJAUULT, directeur des études EIGSI Amandine DUFFOUX, directrice du numérique et des systèmes d'information EIGSI	Lu 6 9:15 - 9:55	Géo Chavez
T4 Échange avec les partenaires	Patrice RAFFARIN, Conseil départemental de Charente-Maritime, Président du CA EIGSI Gérard BLANCHARD, Conseil régional Nouvelle Aquitaine, VP ESR, CA EIGSI Jean-Luc ALGAY, Communauté d'agglomération de La Rochelle, VP développement économique, CA EIGSI Jean-Marc OGIER, La Rochelle Unversité, Président Patrick GOUSSEAU, Groupe ISAE, Délégué Général - A DISTANCE	Lu 6 10:00 - 10:45	Géo Chavez
P1 Panel Emploi	Hervé HUOT, ENEDIS, Directeur territorial Charente-Maritime, 2ème VP CA EIGSI Jean-Michel DEDOME, VINCI Energie, 1er VP CA EIGSI Patrice MASSON, GROUPE ATLANTIC, Responsable Qualité, CF EIGSI - A DISTANCE Alexis SEBASTIAN, CAP INGELEC, Responsable recrutement Raphaël LEDOYEN (2004), ALSTOM Ayré, Directeur Qualité Dzianis ROI, ELIXIR AIRCRAFT, Responsable de recrutement et relations école Emmanuel JUGEAU, AIRBUS ATLANTIC, Head of Supply Chain, CF EIGSI	Lu 6 11:00 - 11:45	Géo Chavez
P2 Panel Anciens élèves	Marie LIOT-BALZEAU (2009), AUDENSIEL, Directrice d'agence Julie OLIVIER (2010), ALSTOM, Train Coast Manager Loick BONAVITA (2003), ARIANE Group, Bordeaux - A DISTANCE Delphine JUNG (2004), eXcent, Responsable d'activité Jean-Baptiste SUC (2013), AIRBUS ATLANTIC, Responsable production Adrien MAZERES (2017), ELIXIR AIRCRAFT, Responsable achats et supply chain, CA Association des alumni, CA EIGSI Christian DE PUYMALY (2002), CAP INGELEC, Responsable expertise - activités infrastructures critiques	Lu 6 12:00 - 12:45	Géo Chavez
	DEJEUNER équipe audit en huis clos	Lu 6 12:45 - 14:00	Roger Baptiste
T3 Visite des locaux	Frédéric THIVET, directeur général EIGSI Christophe BAUJAUULT, directeur des études EIGSI Joël JACQUET, directeur de la recherche Présentation labo RV CMI : Nicolas OLIVIER, enseignant Présentation labo Meca Arnaud GONTARD, enseignant Présentation labo Automatique (SmartFactory) Denis PHILIPPE enseignant	Lu 6 14:00 - 14:45	VISITE LOCAUX
P4 Panel(s) Formation(s)	Esma TALHI, Enseignante-Chercheuse en Informatique-SI, coordinatrice Dominante Santé Rose CAMPBELL, Enseignante-Chercheuse en Mathématiques, coordinatrice Département SFI Damien VOYER, Enseignant-Chercheur Génie Electrique, responsable labo L3E Christophe LIEBE, Enseignant en Systèmes Embarqués Nathalie ROUSSELLE, Enseignante en Formation Humaine, coordinatrice du Département H&Co Julie GAUDIN, Enseignante en Génie Mécanique, coordinatrice du cycle préparatoire FISE Serge PICAUT, Enseignant en Gestion, coordinateur pédagogique formation ingénieur par apprentissage	Lu 6 15:00 - 16:00	Géo Chavez
P3 Panel Organisation de l'école	Delphine THEULET-LUZIE, responsable Administration des Etudes Magali HOUEL, responsable Career Center Lucie POUVREAU, chargée de gestion apprentissage Olivier DELBANCUT, responsable comptabilité Myriam LACROIX, chargée paie et administration du personnel François DUCLAUD, responsable Technique-Sécurité Christophe FALOURD, chef de projet ERP	Lu 6 16:15 - 17:00	Géo Chavez
P5 Panel Apprenants	Mavence MAURY (FISE 5), Pdt du Bureau des Elèves Tiffany TRAN (FISE 5) Laura FOUA (FISE2) Julien OLIVIERO (FISE 5), Pdt de EIGSI Students Engineering Projects, correspondant numérique Simon Peter ODJELE NGABARI (FISE 4 -S7) Yann CHEVIN (FISA 5) Mathilde JULLIEN (FISE 2)	Lu 6 17:15 - 18:15	Géo Chavez
	TAXI EIGSI vers Masq Hôtel La Rochelle	Lu 6 18h30	
	Trajet AR à pied entre Hôtel et Restaurant	Lu 6 19h30/19h45	
R1 Rencontre informelle avant l'audit (Facultatif)	Frédéric THIVET, directeur général EIGSI Nathalie FLOIRAY, directrice Administrative-Finances-Ressources Humaines EIGSI Christophe BAUJAUULT, directeur des études EIGSI Joël JACQUET, directeur de la recherche EIGSI Amandine DUFFOUX, directrice du numérique et des systèmes d'information EIGSI Marie-Catherine LEBLANC, directrice marketing et communication EIGSI	Lu 6 20:00	Restaurant Le Gaée Hôtel Mercure La Rochelle
	TAXI Masq Hôtel La Rochelle vers EIGSI	Ma 7 8h20	
T5 Consultation des documents T6 Réunion(s) interne(s) de concertation	équipe d'audit en huis clos	Ma 7 8:45 - 10:00	Géo Chavez

	PARTICIPANTS AUX PANELS	DATE horaire	LEU
	Mini-bus Hôtel Val d'Anfa vers EIGSI Casablanca	Me 8 8:15	
T1 Présentation des éléments nouveaux/ dossier et réponses aux questions posées par les auditeurs Présentation du suivi des recommandations et échanges	Frédéric THIVET, directeur général EIGSI Nathalie FLOIRAY, DAF-DRH EIGSI Christophe BALLUJALT, directeur des études EIGSI Johi JACQUET, directeur de la recherche EIGSI Youssef BEN EL MOSTAFA, directeur du campus EIGSI Casablanca Abdelmounim EL MESSAOUDI, directeur des études EIGSI Casablanca Awatif SAHIR, directrice pédagogique adjointe EIGSI Casablanca Elisabeth ZERAHIAN, directrice marketing communication EIGSI Casablanca	Me 8 9:15 - 10:15	salle du conseil
T4 Echange avec les partenaires	Moulay Ahmed LAMRANI, D HECC, Fot de la Conférence des Grandes Ecoles (COGE), (Ecole des Hautes Etudes Economiques Commerciales et d'Ingénierie) Vice-Président Fédération de l'Enseignement Privé (FEP) de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) Abderrahmane FARHATE, ESITH, Directeur Général (Ecole Nationale Supérieure des Industries du Textile et de l'Habillement) Mourad ZEGRARI, ENSAM, Directeur de la recherche (Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers de l'U. Hassan II Casablanca) Mohammed KHAFALLAH, ENSEM, (Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique) Ahmed MOUCHTACHI, Université de Meknès, Président Mohamed TALEA, Univ Hassan II, Directeur du laboratoire de recherche de Traitement de l'information Mme Asma BAKKALI, Enseignante chercheuse à l'Ecole Royale Navale Casablanca	Me 8 10:30 - 11:15	salle du conseil
P1 Panel Emploi	Karim CHEICK, Président GIMAS, CE EIGSI Casablanca (Groupement des Industries Marocaines Aérospatiales) Salah DARKAOUI, CETIM Maroc, Directeur de la production Mohamed TAYEB, OPTIMACO, Directeur Général (BTP) Mme Asmaa AMADI, TGBAT, Directrice de projets (BTP)	Me 8 11:30 - 12:15	salle du conseil
	DEJEUNER équipe audit en huis clos	Me 8 12:30 - 14:00	salle du conseil
T3 Visite des locaux	Youssef BENELMOSTAFA, directeur du campus EIGSI Casablanca Abdelmounim EL MESSAOUDI, directeur des études EIGSI Casablanca Tarik BOURAGBA, enseignant chercheur en sciences de l'ingénieur Asma KHOUNCH, ingénieure administrateur informatique Karima TISLA, enseignante en automatique Mohamed KHAFALLAH, enseignant en GE Amine MKDAM, enseignant en mécanique des fluides	Me 8 14:15 - 15:00	VISITE LOCAUX
P3 Panel Organisation de l'école	Naval ZAIMI, responsable administratif Asma KHOUNCH, ingénieure administrateur informatique Souad HAJLI, assistante études (cycle ingénieur) Hind KEHRAFANE, assistante études (cycle prépa) Jalifar FAOUZI, surveillant général Zineb AOULI, chargée de communication et admission	Me 8 15:15 - 16:00	salle du conseil
P4 Panel(s) Formation(s)	Inès BENHASSEN, enseignante en formation humaine Hanae ERROUSSO, enseignante chercheuse en math-info Tarik BOURAGBA, enseignant chercheur en sciences de l'ingénieur Mohamed FILLALI, enseignant en logistique et coordinateur de dominante MSCTI Yassine EL ATMANI, enseignant en BTP et coordinateur de dominante BTP Houda EL HADAF, enseignante chercheuse en GI Abdelatif OUANSAFI, enseignant en Mathématiques Nihad AGHBALOU, enseignante chercheuse en GE	Me 8 16:15 - 17:15	salle du conseil
P2 Panel Anciens élèves	Par Visite : André LONDE (promo18) : IT Architect (Informatique), EXAKIS NELITE (Data) - FR Imane FEHR (promo21) : Ing. Amélioration continue, LVMH Fragrance Brands (Cosmetics) - FR Elbachir El MACHICHI (promo11) : Entrepreneur (Lean) - FR Tarik AZIZI (promo11) : Resp. Affaires, VINCHE (ES/Environnement) - FR Islame JEMARI (promo20) : Lean Manager, ALSTOM (Mobilité) - FR Yassine HAJLI (promo11) : Directeur de site, MECADAQ (CNC machining) - FR En Présentiel : Ayoub IDEKAD (promo16) : Ing. ESE, ALTO EKO (Conseil Environnement) - Maroc Mamoun NEJJAR (promo23) : Consultant stagiaire, PROACT Consulting (Cabinet conseils études et services) - Maroc Amine MADHOUNI (promo11) : Resp. Projets, SAMIR (Raffinage des produits pétroliers) - Maroc	Me 8 17:30 - 18:15	salle du conseil

	Mini-bus EIGSI Casablanca vers Hôtel Val d'Anfa	Me 8 18:30	
	Trajet AR en mini-bus entre Hôtel et Restaurant	Me 8 19:30/19:45	
R1 Rencontre informelle avant l'audit (Faoutatf)	Frédéric THIVET, directeur général EIGSI Nathalie FLOIRAY, DAF-DRH EIGSI Christophe BALUJALT, directeur des études EIGSI Joël JACQUET, directeur de la recherche EIGSI Youssef BEN EL MOSTAFA, directeur du campus EIGSI Casablanca Abdelmounim EL MESSAOUDI, directeur des études EIGSI Casablanca Awatif SAHIR, directrice pédagogique adjointe EIGSI Casablanca Elisabeth ZERAHIAN, directrice marketing communication EIGSI Casablanca	Me 8 20:00	Restaurant La Sqala
	Mini-bus Hôtel Val d'Anfa vers EIGSI Casablanca	Je 9 7:45	
P6 Panel Apprenants	Ayoub EL BAHI (SA, MobS7LR+BTP) Hamza ALAMI (4A, Membre CE) Darius EFFAGHE (4A, BDA 2223) Badr EL BOURI (1A, délégué) Aida KAOUARI (3A, élève ambassadrice) Amine ESSAËGH (3A, délégué, président BDE 23-24) Mohamed EL ALAOUI (3A, délégué, élève ambassadeur) Med Amine YASMINE (2A, Resp. Com BDE 2223) Martin BONSERGENT-BRACHET (5A IABD)	Je 9 8:30 - 9:15	salle du conseil
T6 Réunion(s) interne(s) de concert	équipe d'audit en huis clos	Je 9 9:15 - 10:00	salle du conseil
T7 Rectification de fin de mission	Frédéric THIVET, directeur général EIGSI Nathalie FLOIRAY, directrice Administrative-Finances-Ressources Humaines EIGSI Christophe BALUJALT, directeur des études EIGSI Joël JACQUET, directeur de la recherche EIGSI Youssef BEN EL MOSTAFA, directeur du campus EIGSI Casablanca Abdelmounim EL MESSAOUDI, directeur des études EIGSI Casablanca Awatif SAHIR, directrice pédagogique adjointe EIGSI Casablanca Elisabeth ZERAHIAN, directrice marketing communication EIGSI Casablanca Amandine DUFFOUX, directrice du numérique et des systèmes d'information EIGSI - A DISTANCE Marie-Catherine LEBLANC, directrice marketing et communication EIGSI - A DISTANCE	Je 9 10:00-10:30	salle du conseil
Départ vers l'aéroport de Casablanca	Taxis EIGSI Casablanca vers aéroport	Je 9	taxis